

Difficultés à surmonter pour la précision et l'utilisation des objectifs de cours

NTAMBO KINKAY K.G.N

*(Reçu le 20 mai 2020, Validé le 03 août 2020)
(Received May 20th 2020, valid August 03th, 2020)*

I. Résumé

L'article identifie les principales difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés dans la définition et l'utilisation des objectifs pédagogiques. Plusieurs difficultés majeures ont été identifiées chez les enseignants. Il s'agit des difficultés dans le choix des objectifs, des objectifs inadéquats, des difficultés liées au nombre d'objectifs dans un cours, des difficultés de rédaction des objectifs liés à la discipline et à l'orientation du programme, de la rigidité de la planification de l'enseignement, de la déshumanisation de l'enseignement, de la non-participation des étudiants à la fixation des objectifs et du manque d'intérêt des étudiants à l'égard des objectifs.

L'article propose ensuite une série des stratégies pédagogiques pour les contourner a été proposée.

Mots-clés : *Difficultés, définition des objectifs du cours, enseignants*

Abstract

The article identifies the main challenges that teachers face in defining and using learning objectives. Several major difficulties have been identified among teachers.

These are the difficulties in choosing objectives, inadequate objectives, difficulties related to the number of objectives in a course, difficulties in writing objectives related to the discipline and orientation of the program, the rigidity of educational planning, dehumanization of teaching, nonparticipation of students in goal setting, and lack of student interest in goals.

The article then proposes a series of educational strategies to circumvent them. **Keywords:**

Difficulties, definition of course objectives, teachers

II. Introduction

En matière d'enseignement-apprentissage, aucune leçon ne peut être efficacement préparée ou enseignée sans une bonne définition des objectifs. En effet, les objectifs de cours ou de leçon servent de boussole dans tout acte pédagogique et facilitent même son évaluation. D'ailleurs, les programmes d'enseignement reposent sur un ensemble d'objectifs qui déterminent les autres choix pédagogiques (les contenus des enseignements, les méthodes, les techniques de communication pédagogique, l'organisation des activités pédagogiques et les politiques évaluatives).

Dans ce contexte, les objectifs servent des fils conducteurs des leçons et permettent de définir les critères de réussite ou d'échec. Leur définition et leur exploitation judicieuses font partie des compétences pédagogiques de premier ordre que tout enseignant doit mobiliser (Minder, 1999). En d'autres termes, déterminer, formuler et présenter correctement les objectifs de son cours en suivant une démarche adéquate relèvent de la compétence pédagogique des enseignants.

Malheureusement, tous les enseignants ne disposent pas de cette compétence. Des études citées par Minder (1997) ont révélé que plusieurs enseignants dans le monde éprouvent d'énormes difficultés à pouvoir bien définir les objectifs de leurs leçons. Pour certains enseignants, ces difficultés peuvent être dues à l'absence d'un recyclage alors que pour d'autres, elles sont attribuables à une formation professionnelle tronquée.

C'est dans ce contexte qu'il nous a paru important d'identifier les principales difficultés qu'éprouvent les enseignants dans la définition des objectifs afin de les faire apprendre des stratégies pédagogiques pour résoudre les difficultés qui se posent dans la précision et l'utilisation des objectifs éducatifs. Le présent article est constitué de deux parties essentielles : (1) considérations théoriques sur les objectifs et (2) les difficultés éprouvées par les enseignants dans la définition et l'utilisation des objectifs.

III. considérations théoriques sur les objectifs éducatifs

3.1. Définition des objectifs pédagogiques

L'objectif est le point d'arrivée. Il est ce qu'on cherche à atteindre par l'action de la formation ou de l'enseignement. En d'autres termes, il est une intention communiquée par une déclaration qui décrit la modification, le changement que l'on désire provoquer chez l'apprenant, déclaration qui précise en quoi l'étudiant aura été transformé une fois qu'il aura suivi avec succès tel enseignement (De Landsheere, 1980).

Ainsi, un objectif pédagogique décrit la transformation que l'apprenant va manifester à l'issue de la formation, d'une leçon ou d'un cours. Il indique le comportement attendu ou la performance attendue sous forme d'un comportement observable et évaluable.

3.2. Éléments constitutifs d'un objectif éducationnel (spécifique)

Pour mieux expliciter les éléments d'un objectif éducationnel (spécifique), nous nous servons de l'objectif suivant : « A la fin du cours de l'histoire du Congo, l'étudiant sera capable d'expliquer de mémoire les principales causes des rebellions de 1964, toutes les causes évoquées pendant le cours. »

En partant de cet objectif, on peut identifier les éléments suivants :

1. l'échéance (à la fin de ...) ;
2. le sujet cible ou l'auteur du comportement attendu (l'étudiant, le stagiaire, le participant ...) ;
3. le comportement visé (expliquer, choisir, représenter par graphique ;
4. les conditions de réalisation ou de manifestation du comportement (de mémoire, en se servant de ses notes, ...) ;
5. le critère d'évaluation ou le seuil de performance (toutes les causes enseignées, au moins 7 bonnes opérations ou réponses) (Ntambo, 2012).

3.3. Importance de la définition des objectifs pédagogiques

Mager (1971) démontre l'importance de la définition des objectifs pédagogiques en invitant l'enseignant à se poser trois questions suivantes :

- (1) Qu'est-ce que je veux enseigner ? A partir de cette question, le professeur doit dire quels comportements ses étudiants devront être capables de manifester comme résultat de son enseignement ;
- (2) Comment savoir si j'enseigne effectivement ce que je veux enseigner ? Le professeur doit avoir une idée sur le moyen qu'il va utiliser pour vérifier si les étudiants peuvent manifester les comportements attendus ;
- 3) La méthode et les procédés employés sont-ils réellement appropriés aux objectifs fixés ?

Dans cette même optique Pregent (1990) affirme que la formulation des objectifs pédagogiques sur le plan pédagogique :

- facilite la transparence en fixant les étudiants sur ce qu'on attend d'eux. Le professeur indique les apprentissages à réaliser ;
- aide à la conception des démarches d'enseignement ou d'apprentissage qui facilitent leur atteinte ;
- établit un rapport direct entre les objectifs spécifiques et l'évaluation des apprentissages.

3.4. Chaines d'intentions pédagogiques

On peut distinguer dans la chaîne d'intentions pédagogiques six types d'objectifs : finalités éducatives, objectifs institutionnels, objectifs intermédiaires, objectifs du cours, objectifs intermédiaires d'intégration et objectifs spécifiques.

Les finalités éducatives décrivent des principes d'actions philosophiques, épistémologiques, politiques, psychopédagogiques, religieuses, scientifiques, qui orientent les choix des objectifs et des moyens pédagogiques. Elles sont définies par le Ministère. Les objectifs institutionnels sont définis par « l'institution », le Conseil d'Administration et la Commission du Programme. Les objectifs intermédiaires sont des objectifs de chaque année d'étude et décrivent les comportements que l'apprenant doit manifester au terme d'une année d'études. Ils sont définis par la Souscommission du Programme (Minder, 1999). Les objectifs du cours décrivent des compétences pour « un cours ». Les objectifs intermédiaires d'intégration sont des objectifs de chaque période (ou séquence ou bien chapitre). Les objectifs spécifiques ou objectifs de leçon décrivent les capacités qui doivent être maîtrisées par l'apprenant, au terme d'une leçon donnée (Minder, 1999).

De Ketele et al. (2003) décrivent parfaitement cette chaîne en présentant un tableau comparatif de différents types d'objectifs pédagogiques selon plusieurs auteurs. **Dans la première colonne de ce tableau**, De Ketele et al. (2003) décrivent les niveaux auxquels sont fixés les différents objectifs. Ces niveaux sont d'ordre politique, institutionnel, de niveau d'une année d'étude, de niveau d'un cours, d'une période d'enseignement et d'une leçon.

La deuxième colonne indique les responsables générateurs de différents objectifs. Les objectifs sont définis par l'autorité politique (le Ministère de l'Education Nationale), par des commissions et sous-commissions ou groupes de professeurs et par les titulaires de cours. **La troisième colonne** signale les responsables de l'évaluation : le jury de dernière année qui décide de la diplomation ou de la certification, le jury de délibération de l'année qui décide du passage d'une classe à une autre et le professeur qui évalue au niveau de son enseignement (examen, interrogation ou un travail

pratique). ***Les dernières colonnes***, enfin, renseignent sur les concepts selon la terminologie des auteurs comparés Mager (1977), Guilbert (cité par Ntambo, 2012) et De Ketele et al. (2003).

Tableau n° 1 : Objectifs et évaluation : comparaison et confrontation de quelques terminologies utilisées

Niveau	Générateur des objectifs	Responsables évaluation	Mager	Guilbert	De Ketele	
					Dénomination	Caractéristiques souhaitables
Politique	Départements ou ministères		Finalités	Finalités	Finalités	Expriment des valeurs (ex. être agent de développement)
Institution	Commission du programme	Jury dernière année	Buts	Objectifs institut. (O.Inst.)	O.Inst.	Etablis à partir de situations représentatives de la professionnelle
Année	(Sous-) Commission du programme	Jury année (délibération)		Objectifs intermédiaires (O.I.)	O.A	Si possible, prévoir des exercices « intégrés»
Cours	Professeur sous contrôle	Professeur (examen)	But □ OG OG=□OS OS=□OO	Objectifs spécifiques	OC	OTI
Période	Professeur	Professeur (Interrogation)	But □ OG OG=□OS OS=□OO		O.P	OII
Leçon	Professeur	Professeur + test, TP, ... (Autoévaluation)	But □ OG OG=□OS OS=□OO		OL	OS
			□ □ MODELE SOMMATIF		□ MODELE DE L'INTEGRATION	

Source : De Ketele et al. (2003)

Légende

OG : Obj. Général ; OS : Obj. Spécifique ; OO : Obj. Opérationnel ; OI : Obj. Intermédiaire ; O.Inst : Obj. Institutionnel ; OA : Obj. Année ; OC : Obj. Cours ; Op : Obj. Période ; OI : Obj. leçon ; OTI : Obj. terminal d'intégration ; OII : Obj. intermédiaire d'intégration ; □ : somme.

3.5. Procédures pour préciser les objectifs d'apprentissage

Il y a plusieurs manières de préciser les objectifs d'apprentissage. Premièrement, **les professeurs procèdent à l'analyse du contenu de leurs cours afin d'en extraire les objectifs**, c'est-à-dire ils précisent leurs objectifs à partir des contenus. Cette méthode n'est pas recommandable parce qu'elle nous installe dans le *status quo*, on colle des objectifs au cours déjà existant et on néglige les autres objectifs qui ne sont pas inspirés par le contenu ; il y a aussi d'autres inconvénients : on n'identifie pas les objectifs les plus importants, le cours est organisé en fonction de la succession de divers contenus, il est impossible de réfléchir à l'orientation du cours par le choix des objectifs.

Deuxièmement, **les professeurs procèdent à l'analyse des tests ou d'autres moyens d'évaluation du cours** en cherchant à dégager les objectifs qu'ils sous-tendent. Cette méthode conduit aux mêmes inconvénients que la première démarche. En plus, on se met devant une difficulté : il faut tenir compte des capacités requises de l'étudiant pour satisfaire aux exigences de l'évaluation ; le niveau de capacité requise varie selon qu'il s'agit d'une situation nouvelle ou d'un simple rappel de ce qui a été vu en classe.

Troisièmement, **certains professeurs formulent leurs objectifs en s'inspirant d'une taxonomie** c'est-à-dire d'une classification des objectifs, notamment la célèbre taxonomie de Bloom et al. (1969). Que faut-il en penser ? Les différentes classifications nous permettent une division des objectifs par domaines : cognitif, affectif et psychomoteur. Pour rappel, le domaine cognitif comprend les six niveaux suivants : la connaissance, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse et l'évaluation.

Les taxonomies de chacun de ces trois domaines sont basées sur les principes suivants : les niveaux d'objectifs vont du plus simple au plus complexe et chaque niveau suppose comme préalable le niveau précédent. Cette façon qui consiste à indiquer, pour un contenu donné, le niveau taxonomique auquel il doit être traité ne peut pas être retenu pour préciser les objectifs éducatifs pour les raisons suivantes :

- la division artificielle de l'apprentissage en trois domaines, la réalité est qu'il y a interrelation entre les trois domaines et qu'aucune taxonomie n'a réussi à les intégrer tous les trois de façon satisfaisante.
- Cette façon de faire ne met pas en cause la pertinence du contenu et nous
retombons dans l'erreur qu'il y a à préciser les objectifs à partir du contenu.

Quatrièmement, **les professeurs précisent leurs objectifs pour chaque niveau taxonomique** par exemple les objectifs reliés à la connaissance, à la compréhension, à l'analyse etc. dans le domaine cognitif. C'est

Education et Développement, Numéro 24 Vol I, Premier Trimestre 2020. Plus de dix ans au service de la communauté scientifique et professionnelle. L'excellence à votre service

plutôt la démarche contraire qu'il faut adopter, c'est-à-dire utiliser les taxonomies pour analyser les objectifs déjà rédigés. Cette façon nous permet de classer les objectifs rédigés selon la prédominance du comportement mentionné et pour prendre conscience de certains domaines d'objectifs ou de certains niveaux taxonomiques qui sont sous-représentés ou sur-représentés.

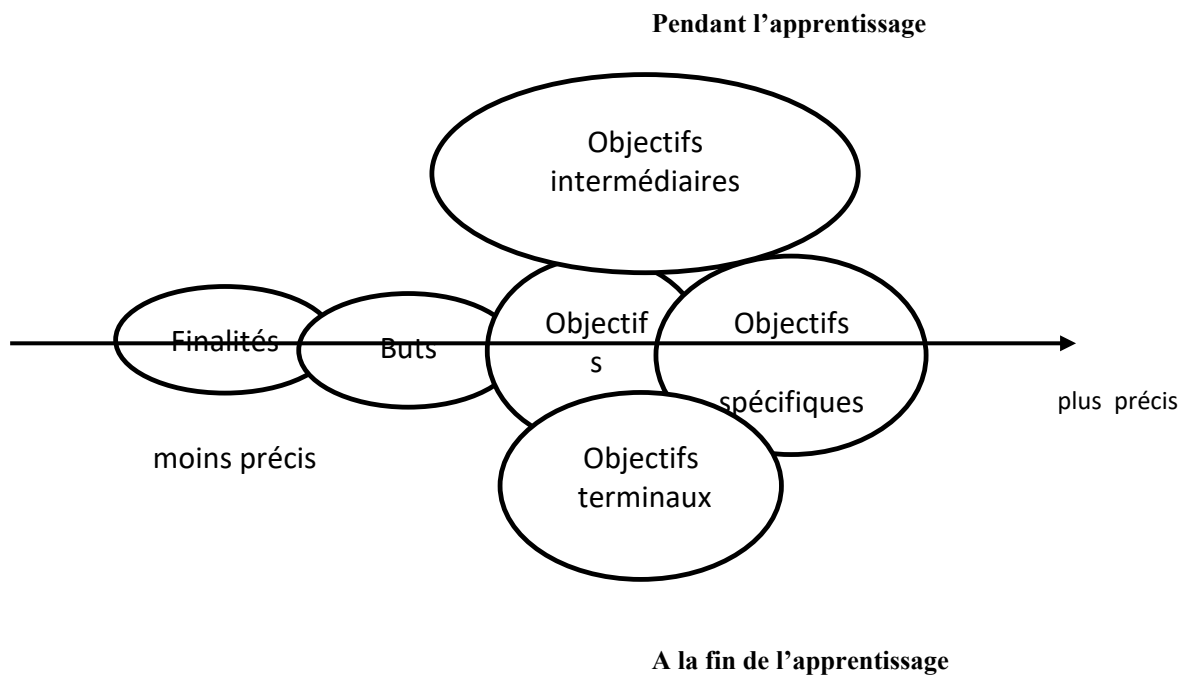
Ce faisant, on peut être surpris par l'absence d'objectifs correspondant au domaine des attitudes dans un programme professionnel où l'étudiant (e) aura des contacts avec le public ou les clients. On peut se rendre compte pour un programme donné, qu'il y a une trop forte proportion d'objectifs du niveau de la connaissance ou de la compréhension, oubliant par ailleurs les objectifs des niveaux d'application ou de l'évaluation dans le domaine cognitif.

3.6. Quelle démarche suivre pour préciser les objectifs d'apprentissage ?

Pour préciser les objectifs, on doit :

- Définir d'abord le ou les buts du programme d'études en tenant compte des finalités du système éducatif ou de l'établissement d'enseignement ;
- Identifier les objectifs généraux du cours qui s'inscrivent dans la poursuite des buts du programme (qui explicitent ou spécifient en fait les buts du programme) ;
- Préciser chaque objectif général par les objectifs spécifiques qui en découlent ;
- Les objectifs ainsi obtenus sont qualifiés de terminaux pour indiquer les apprentissages importants qui sont attendus à la fin du cours ;
- A partir de chacun de ces objectifs terminaux, on peut préciser les objectifs intermédiaires qui constituent les étapes pour atteindre les objectifs terminaux (Bell & Lemieux, 1985).

On procède ainsi du général au spécifique et on s'assure d'obtenir des objectifs spécifiques plus valables et une meilleure correspondance entre ceux-ci et l'orientation du programme d'étude et au cours. Fontaine (s.d.) illustre graphiquement le processus de précision des objectifs via un continuum allant du général au spécifique.



4. Difficultés à surmonter pour la précision et l'utilisation des objectifs éducatifs.

Dans le cadre de cet article, 8 grandes difficultés dans la précision et l'utilisation des objectifs éducatifs ont été identifiées.

4.1. Difficultés dans le choix des objectifs

Quel est le problème ? Les différents domaines du savoir évoluent et le nombre de connaissances ne fait que s'accroître de plus en plus. On ne peut pas pour cela prolonger le nombre d'années d'étude pour chaque programme de formation. Que faut-il faire ? Il faut donner l'essentiel comme on dit, c'est-à-dire les objectifs qui permettent l'acquisition des compétences de base, des compétences transférables. Il faut donc choisir et préciser des objectifs qui décident de la pertinence du tel ou tel contenu. Un tel contenu est-il le moyen le plus efficace pour atteindre tel objectif si nous ne choisissons pas les objectifs, nous risquons d'oublier les plus importants et nous risquons ainsi de ne pas donner aux étudiants la formation souhaitée.

4.2. Objectifs inadéquats

Quel est le problème ? Il est question de savoir si les objectifs sont précis et adéquats. Les enseignants ont tendance à écarter les objectifs qui paraissent imprécis. Nous pouvons aussi constater que les objectifs ont

tendance à ne concerner que les niveaux cognitifs, plus facilement définissables de façon spécifique. En somme, il est question de savoir si les objectifs sont appropriés.

Pour éviter le danger de manquer des objectifs importants et de retenir d'autres objectifs moins pertinents ou inadéquats, les enseignants doivent :

- déduire les objectifs généraux des buts du programme d'études ;
- déduire ensuite des objectifs généraux des objectifs spécifiques ;
- confronter les objectifs spécifiques aux objectifs généraux pour évaluer leur pertinence et leur cohérence (une certaine logique);
- se demander ce que l'étudiant devra être capable de faire à la fin du cours pour ainsi déterminer les objectifs terminaux ;
- se demander ensuite quels sont les objectifs intermédiaires (moyens) qui permettront l'atteinte des objectifs terminaux. Etablir les objectifs à partir du contenu du cours ne dégage pas clairement les objectifs terminaux et intermédiaires.
- Analyser les objectifs retenus en fonction des taxonomies disponibles pour voir s'il est normal que dans tel cours il n'y ait pas d'objectifs affectifs, sans cependant avoir l'obsession d'avoir nécessairement des objectifs d'ordre affectif ou psychomoteur dans tous les enseignements.

4.3. Difficultés liées au nombre d'objectifs dans un cours

Combien d'objectifs doit comprendre mon cours ? Comment répondre à cette difficulté ?

- Il n'y a pas un nombre absolu ou magique d'objectifs pour un cours ;
- Le nombre importe peu. Ce qui importe c'est de spécifier suffisamment les objectifs pour qu'ils soient efficaces, c'est-à-dire qu'ils répondent à leur rôle ;
- les objectifs sont un instrument, celui-ci ne doit pas être lourd. Par exemple, un cours de 15 heures peut-il avoir raisonnablement une trentaine d'objectifs ?
- Pour faciliter la compréhension ou diminuer l'effet du nombre, il y a lieu de les organiser, de les regrouper. Par exemple :
- présenter les objectifs généraux du cours (généralement très limités) pour regrouper sous chaque objectif général, les objectifs plus précis qui facilitent l'attente de l'objectif général. Les objectifs ainsi plus précis sont en fait une explication de l'objectif général.

- pour les programmes professionnels, regrouper les objectifs selon les catégories correspondant aux tâches et aux gestes de l'acte professionnel.
- présenter séparément les objectifs de chaque partie du cours ; par exemple pour chaque période de 15 heures par exemple ou pour chaque séquence, selon le découpage du cours.

4.4. Difficultés de rédaction des objectifs liés à la discipline et à l'orientation du programme

De quoi s'agit-il ? Il est plus facile de préciser des objectifs dans certaines disciplines que dans d'autres. Chaque discipline a son vocabulaire et son langage : langage mathématique, littéraire, artistique, médical, technique, économique, pédagogique, psychologique, biopsycho-social, politique, professionnel, administratif, syndical etc.

Un mot, un concept n'a pas toujours le même sens pour tous et dans tous les domaines du savoir. Le problème est celui de disposer d'un langage commun entre professeurs et étudiants et dans une même communauté d'enseignement-apprentissage. Les professeurs de la même unité d'enseignement doivent pouvoir harmoniser leur vocabulaire, leur lexique et leurs symboles pour faciliter la compréhension et la communication.

Ceci est très important au moment de l'évaluation. Plusieurs étudiants répondent mal aux questions à cause de cette difficulté de langage. Par exemple des questions suivantes : Qu'entendez-vous par ? que pensez-vous de ? citez, identifiez, présentez. Que veulent-elles dire exactement pour les étudiants et les étudiantes ? Si à une question telle que « que pensez-vous des élections en République Démocratique du Congo (RDC) en 2018-2019 » un étudiant répondait « je n'y pense rien. » Que lui reprocherait l'évaluateur dans un contexte de libre expression et du goût politique ?

4.5. Rigidité de la planification de l'enseignement

On peut penser qu'une fois définis nos objectifs d'enseignement, il ne reste plus qu'à appliquer rigoureusement et de façon rigide le programme arrêté. Il n'en est pas le cas. Une certaine souplesse est possible en cours d'exécution de notre cours :

- le professeur peut modifier un objectif qui ne s'avère plus approprié pour ces étudiants. Une seule contrainte : la justification des modifications apportées ;
- le professeur peut avoir le loisir de choisir le sujet, un fait d'actualité ou un fait vécu suscitant l'intérêt des étudiants pourvu qu'il tienne compte des objectifs retenus au préalable.

4.6. Deshumanisation de l'enseignement

On reproche aux objectifs et à leur pratique dans l'enseignement le fait de soumettre tous les étudiants aux mêmes comportements comme c'est le cas lorsqu'il n'y a qu'une seule bonne réponse à une question. Il y a là quelque chose de mécanique qui a un caractère deshumanisant. Que faut-il répondre ?

- la fixation des objectifs n'exclut pas la créativité : les réponses personnelles. De tels objectifs sont même fort recommandés. En effet, nous devons en quelque sorte
« mettre en résidence surveillée l'enseignement livresque, fondé sur la mémoire » et la restitution servile et encourager de soulever des questions qui incitent à la recherche, au raisonnement et à l'esprit critique, en un mot, à l'expression de la compétence.
- les objectifs permettent de profiter rationnellement d'une situation d'apprentissage.
- on doit rester attentif aux apprentissages qui n'ont pas été prévus dans les objectifs et qu'une situation rend possible d'entreprendre.

4.7. Non-participation des étudiants à la fixation des objectifs

L'observation est la suivante : les étudiants ne sont pas associés lors de la détermination des objectifs des cours qu'ils vont suivre. Le professeur y travaille seul. Est-ce démocratique, est-ce correct, est-ce honnête ? Oui, il est difficile pour les étudiants de participer au choix des objectifs qui leur sont proposés parce que souvent, surtout les jeunes ou les nouveaux venus, n'ont pas la formation, l'information et l'habileté à formuler des objectifs. Pour contourner cette difficulté, il est possible :

- d'en discuter avec les étudiants plus avancés ;
- d'encourager l'étudiant stagiaire d'exprimer lui-même les objectifs qu'il devrait poursuivre.

4.8. Manque d'intérêt des étudiants à l'égard des objectifs

Il y a des professeurs qui ne croient plus à la pertinence des objectifs : les étudiants ne s'y intéressent pas. Ce qui est normal surtout au début, car ils n'ont pas encore le langage du domaine et après ils ne perçoivent pas l'impact des objectifs pendant le cours. Comment faire dans ce cas ?

- montrer notamment le lien entre les objectifs, l'enseignement- apprentissage et les examens ;
- communiquer d'abord au moins les objectifs généraux du cours et plus tard, au moment opportun, fournir les objectifs spécifiques, qui permettent de réaliser justement les objectifs généraux ;
- insister sur le lien entre les objectifs et l'exécution ou déroulement du cours en utilisant en rappelant les objectifs pendant le cours ;
- mentionner les activités d'apprentissage à mettre en œuvre en fonction des objectifs ;
- se servir des objectifs pour planifier les stratégies d'évaluation.

IV. Conclusion

Dans cet article, il était question d'identifier les principales difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés dans la définition et l'utilisation des objectifs pédagogiques. En nous appuyant sur la littérature pédagogique, nous avons pu identifier huit difficultés majeures dans la définition et l'utilisation des objectifs éducationnels chez les enseignants. Il s'agit des difficultés dans le choix des objectifs, des objectifs inadéquats, des difficultés liées au nombre d'objectifs dans un cours, des difficultés de rédaction des objectifs liés à la discipline et à l'orientation du programme, de la rigidité de la planification de l'enseignement, de la déshumanisation de l'enseignement, de la non-participation des étudiants à la fixation des objectifs et du manque d'intérêt des étudiants à l'égard des objectifs.

Face à ces difficultés, une série des stratégies pédagogiques pour les contourner a été proposée.

V. Bibliographie

- Bell, R. & Lemieux, M. (1985). Comment rédiger vos objectifs spécifiques. *Guide technique, Service des ressources pédagogiques*. 2^{ème} éd. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bloom, B.S et al. (1969). *Taxonomie les objectifs pédagogiques : domaine cognitif*. Montréal : Education Nouvelle.
- De Ketele J.M. et al. (2003). *Guide du formateur*. 2^e édition. Bruxelles : De BoeckWesmael.
- De Landsheere, V. (1980). *Définir les objectifs de l'éducation, revue et augmentées*. 3^{ème} éd. Paris : P.U.F.
- Fontaine, F. (S.D). *Les objectifs d'apprentissage*. 3^{ème} éd. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Mager, R. F. (1971). *Comment définir les objectifs pédagogiques ?* Paris : GauthierVillards.
- Minder, M. (1997). *Champs d'action pédagogique : une encyclopédie des domaines de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.
- Minder, M. (1999). *Didactique fonctionnelle*. Bruxelles : De Boeck.
- Ntambo Kinkay J.B. (2012). *Analyse des écarts et des niveaux de congruence entre les objectifs de formation et des outils d'évaluation dans l'enseignement de grands groupes de premières années universitaires*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation non publiée. Université de Kinshasa. Kinshasa.
- Pregent, R. (1990). *La préparation d'un cours. Connaissances de base utiles aux professeurs et chargés de cours*. Montréal : Editions de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

NTAMBO KINKAY K.G.N Jean-Baptiste

Professeur Associé à la Faculté de Psychologie et des Sciences

de l'Education de l'Université de Kinshasa. République
Démocratique du Congo.